

**2022**

# **Plan de vigilance**

---

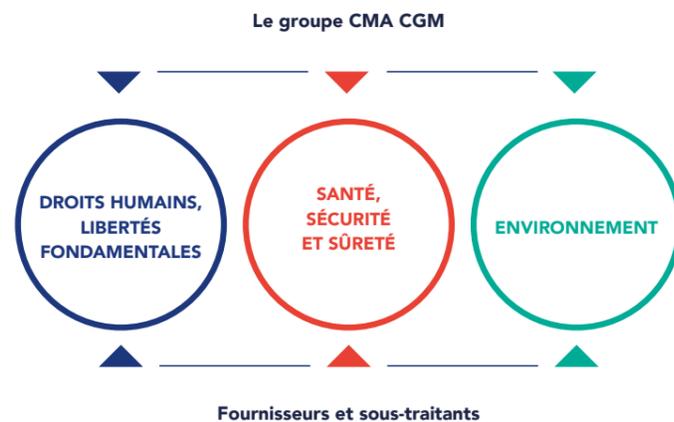
**GROUPE CMA CGM**

---



# Loi française sur le devoir de vigilance

Adoptée en mars 2017, la loi française relative au devoir de vigilance a introduit un nouveau cadre juridique par lequel elle impose aux entreprises éligibles, dont le Groupe CMA CGM, de publier un plan de vigilance et de rendre compte des actions mises en œuvre conformément à ce plan. Au-delà des obligations prévues par la loi, notre objectif est d'établir un plan de vigilance cohérent avec nos engagements éthiques, sociaux et environnementaux.



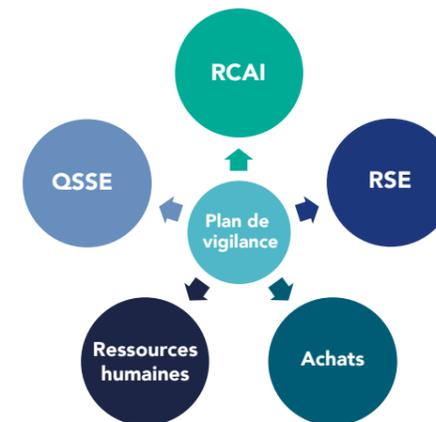
## LA LOI EXIGE LA MISE EN ŒUVRE DE CINQ MESURES :



## Champ d'application et approche globale

### 1. GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE

Le plan de vigilance CMA CGM repose sur une approche collaborative impliquant plusieurs départements (Risques Conformité Audit & Inspection, RSE, Ressources humaines, Achats, QSSE) afin de définir des lignes directrices et d'associer au mieux les filiales et entités au Groupe.



- Activités portuaires & terminaux (CMA CGM Terminals, Terminal Link)
- Activités de bureau : sièges, bureaux régionaux, réseau d'agences & filiales.

Notre filiale CEVA Logistics est également couverte par ce plan, bien que son intégration progressive dans le Groupe (et les acquisitions ultérieures qui ont commencé à être intégrées à CEVA en 2022 : Ingram, CLS, GEFCO et Colis Privé) implique certaines spécificités en termes de systèmes utilisés et de plans d'action déployés, qui sont mentionnées dans le présent document. L'intégration complète de toutes les activités et filiales dans la gouvernance Groupe du devoir de vigilance est en cours.

Outre les activités et les filiales du Groupe, le plan vise à couvrir les pratiques de sa chaîne d'approvisionnement, en commençant par ses fournisseurs et ses sous-traitants, puis ses autres partenaires, comme décrit ci-après.

Pour plus d'informations sur les autres interactions du Groupe CMA CGM avec les parties prenantes externes, vous pouvez consulter notre site Internet, ainsi que le Rapport RSE 2022.

Le Groupe CMA CGM a mis en place une gouvernance intégrée et transversale pour les questions de développement durable et ce dans une perspective globale. La Direction RSE Groupe veille à la bonne application de la stratégie et des plans d'actions RSE à l'échelle du Groupe :

- Elle guide et conseille les directions et les opérationnels dans la mise en œuvre des feuilles de route par métier et par pays ou régions, et veille au respect des exigences et évolutions réglementaires.
- La Direction RSE Groupe s'appuie sur un réseau de référents RSE régionaux et locaux qui assurent et développent la stratégie RSE du Groupe au niveau local.

Pour plus d'informations concernant la Gouvernance RSE du Groupe, vous pouvez consulter la section correspondante dans le Rapport RSE 2022 de CMA CGM : « Gouvernance RSE ».

### 2. ADAPTER LA LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE À L'ORGANISATION DU GROUPE CMA CGM

Le devoir de vigilance s'applique à toutes nos entités et filiales, dans tous les secteurs d'activité du Groupe.

Les activités couvertes par le présent plan incluent :

- Activités maritimes : navires en propriété (CMA SHIPS)
- Activités terrestres & logistiques : entrepôts (CCIS) & intermodal
- Activités aériennes (CMA CGM Air Cargo)

### 3. IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES, ET DÉFINIR LES CONTRÔLES ET PLANS D'ACTION PERMETTANT DE LES RÉDUIRE

En 2022, nous avons poursuivi le déploiement et le renforcement de l'application de la loi sur le devoir de vigilance. Parmi nos principales réalisations nous pouvons citer :

- L'élaboration d'une cartographie des risques RSE Groupe, couvrant à la fois le transport maritime et les activités logistiques. L'approche a été structurée autour des 3 piliers : « L'humain au cœur de nos actions », « Agir pour la planète », « Agir pour un commerce responsable », et intègre la notion d'indicateurs de risques pour un suivi plus précis de ces derniers.
- La réalisation de cartographies des risques spécifiques au domaine QSSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) et RH (Ressources humaines) couvrant toutes les activités. Une approche « bottom-up » a été utilisée, identifiant les principaux scénarios de risques et les plans associés ainsi que les principaux indicateurs de risques.
- Toutes ces actions sont complétées par la mise en place d'une organisation de gestion de crise du Groupe qui prépare et coordonne les actions à mener en cas de manifestation d'un risque.

En 2023, nous continuerons d'étendre la couverture d'évaluation des risques dans le Groupe avec la définition de nouveaux indicateurs de risques, tout en pilotant l'univers de risques existant et en renforçant les ressources de gestion des risques.

## Mesure 1 : réalisation d'une cartographie des risques liés au devoir de vigilance

Les risques liés à la santé-sécurité, environnementaux ou de conformité sont pris en considération lors de chaque cartographie des risques (nouvelles ou révisions de cartographies existantes) réalisée par la Direction Risques du Groupe et dans les plans d'actions associés. Les cartographies peuvent être transverses, fonctionnelles, au niveau d'une entité/filiale ou régionales. A titre d'exemples, les risques liés à la sécurité à bord de nos navires ou lors d'opérations à terre, la piraterie ou les rejets accidentels d'hydrocarbures, peuvent être considérés.

Des cartographies de risques spécifiques sont élaborées, et évaluées pour chaque domaine d'achat (tels que l'affrètement de navires, les carburants, le

transport sous-traité pour les activités intermodales, etc.) et incluent une évaluation de leur conformité aux réglementations RSE.

Comme mentionné dans le paragraphe précédent, une cartographie des risques RSE du Groupe a été réalisée en 2022. Vous trouverez de plus amples informations dans la section dédiée du Rapport RSE 2022 : « Risques non financiers ».

Afin de compléter la couverture des risques relatifs au devoir de vigilance, le Groupe prévoit de réaliser en 2023 une étude des risques d'atteinte aux droits humains au sein de sa chaîne de valeur.

## Mesure 2 : définir des procédures d'évaluation des risques

Parallèlement aux cartographies des risques, le Groupe met en place des mesures d'évaluation régulière de ses filiales, sous-traitants et fournisseurs, afin d'identifier et déployer des solutions aux risques identifiés. La liste suivante n'est pas exhaustive :

### • NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Depuis 2019, le Groupe CMA CGM est membre du Pacte Mondial des Nations Unies dont neuf des dix principes sont directement liés aux sujets du devoir de vigilance.

Chaque année, le Groupe est évalué par l'agence de notation EcoVadis. En 2022, le Groupe a maintenu une médaille « Platinum » pour la troisième année consécutive. Le niveau « Platinum » est le plus haut niveau de certification délivré par EcoVadis, décerné exclusivement au Top 1 % des entreprises évaluées. Cette notation témoigne de l'engagement de CMA CGM en matière de RSE et de ses actions sur les 4 thèmes d'EcoVadis faisant écho aux sujets du devoir de vigilance.

EcoVadis réalise une analyse complémentaire à partir d'une base de données issues de plus de 100 000 sources fournies par des parties prenantes externes (médias, gouvernements, syndicats, ONG et réseaux professionnels). L'objectif est de collecter des informations et des avis, positifs ou négatifs, sur les performances des entreprises en matière de conditions de travail, d'environnement, d'achats responsables et d'éthique. En cas d'observation significative et

caractérisée (amende, sanction ou condamnation), cela pèserait sur la note attribuée pour chaque thème. En cas de sanctions sur les sujets couverts par le devoir de vigilance, le Groupe mettrait un plan d'actions correctives adapté, incluant si nécessaire la révision et la mise à jour de ce plan.

### • PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES RISQUES ET LES CERTIFICATIONS

Pour assurer une couverture des risques adéquate, le Groupe met en œuvre plusieurs procédures d'évaluation dans le cadre de certifications internationales telles que les certifications ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité) et SMC (Safety Management Certificate - sécurité) pour ses activités.

- Activités maritimes : 100 % des activités maritimes sont certifiées ISO 9001 et ISO 14001.
- Ports et terminaux : 29 % des ports et terminaux sont certifiés ISO 9001, et 31 % sont certifiés ISO 14001 et ISO 45001.
- Logistique intérieure et logistique CEVA Logistics : 77 % des activités CEVA Logistics sont certifiées ISO 9001, 51 % ISO 14001 et ISO 45001. Continental Rail est certifié ISO 9001 et ISO 45001.

Les audits réalisés dans le cadre des renouvellements de certifications permettent d'identifier les risques les plus élevés d'un point de vue RSE et de hiérarchiser les actions correctives du Groupe.

En juin 2022, CMA CGM a obtenu le label Green Marine Europe suite à un audit externe. Cette certification environnementale pour l'industrie maritime offre un cadre détaillé pour mesurer l'empreinte environnementale de nos activités maritimes. Le Groupe CMA CGM publie ses résultats et participe à des groupes de travail dédiés à l'évolution des indicateurs.

### • AUDIT INTERNE

En 2022, 101 missions d'audit dans environ 60 pays ont été menées par la Direction de l'Audit Interne du Groupe pour vérifier le respect des règles applicables dans l'entreprise. La Direction de l'Audit Interne s'assure également que des dispositions organisationnelles et opérationnelles ont été établies, diffusées, comprises et appliquées, identifie les axes d'amélioration et émet des recommandations. En fonction du périmètre couvert par les audits, une ou plusieurs dimensions du devoir de vigilance peuvent être abordées.

CMA SHIPS réalise des audits internes et confie à un organisme tiers les audits externes sur la Qualité – Santé – Sécurité – Environnement (QSSE) de ses navires, normalisés selon une liste de points de contrôle. En complément de ces audits, CMA Ships évalue hebdomadairement l'état de chaque navire et en communique les résultats à la Direction.

**En 2022, le Groupe CMA CGM a mené plusieurs enquêtes internes sur les questions relatives aux droits humains et aux libertés fondamentales :**

- CMA CGM a mené une auto-évaluation sur les conditions de travail et de vie à bord de ses navires, avec l'outil Crew Welfare Self-assessment tool développé par RightShip, avec le soutien de l'Institute for Human Rights and Business (IHRB) et de la Sustainable Shipping Initiative (SSI).
- Pour renforcer l'engagement de nos employés et mesurer le climat social, le Groupe a déployé la première enquête d'engagement du Groupe en 2022.

**Un suivi et une analyse des mises en demeure et des assignations en justice sont également réalisés afin de définir et de mettre en place :**

- Les actions correctives au niveau du Groupe
- Les actions adaptées lorsque l'un de nos partenaires est ou a été mis en demeure ou notifié pour non-conformité avec le devoir de vigilance. Ces actions sont gérées au cours de réunions du Comité Achats responsables (composé de représentants des directions Conformité, Achats, Juridique, RSE et directions opérationnelles concernées).

### • DUE DILIGENCE ET ÉVALUATIONS CHEZ CEVA

**Dans le cadre de son programme d'éthique et de conformité, le département Éthique & Conformité (E&C) de CEVA Logistics réalise des contrôles portant sur plusieurs domaines réglementaires :**

- Le département E&C a intégré le HRC (Programme de Conformité sur les Droits Humains) dans ses revues de conformité pour identifier et contrôler les risques liés à la traite des êtres humains et au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.
- En outre, CEVA Logistics couvre les risques de corruption, y compris la traite des êtres humains, dans le cadre de son programme d'évaluation des tiers. Cela a permis à CEVA Logistics de mieux identifier les risques et de comprendre comment ses fournisseurs à haut risque les traitent.
- CEVA Logistics a également déployé une politique de « screening » qui permet de voir si des tierces parties sont visées par des sanctions économiques ou si elles ont violé les droits humains.

### • ÉVALUATION DES RISQUES FOURNISSEURS

Les exigences réglementaires liées aux lois Sapin II (loi n° 2016-1691), et devoir de vigilance ont également été prises en compte dans le processus suivant.

#### - Nouveaux fournisseurs (pas de contrat existant)

Évaluation (couvrant le développement durable, la corruption et les aspects juridiques et financiers) basée sur les données fournies par le fournisseur dans le questionnaire C-screen.

Les résultats possibles de ce processus de qualification sont de :

Qualifier les fournisseurs pour une période donnée (en fonction de leur catégorie de risque et des résultats de la qualification)

Établir et suivre un plan de progression pour aligner les fournisseurs sur les politiques du Groupe CMA CGM

Mettre en pause la collaboration si des risques élevés sont identifiés, tout en effectuant une analyse approfondie pour éclairer la décision finale

#### - Fournisseurs existants

Afin de permettre une montée en puissance ambitieuse concernant les fournisseurs existants et afin d'augmenter la portée de l'évaluation, le Groupe CMA CGM a ajusté son processus et a développé un partenariat avec une tierce partie pour simplifier le travail d'évaluation des risques fournisseurs et concentrer les efforts des

acheteurs sur le pilotage et la gestion de ces risques. Le champ d'application de ce processus d'évaluation des fournisseurs reste le même : critères financiers, conformité et développement durable.

Grâce à ce partenariat, le Groupe a renforcé et amélioré sa capacité à détecter les fournisseurs en situation de non-conformité, notamment en matière de sanctions économiques, de Corruption, de blanchiment d'argent, de crime organisé et de violation des droits humains.

Un processus d'atténuation, en fonction du niveau de risque identifié pour chaque critère, a été formalisé par des experts (conformité, RSE, finance) pour accompagner l'équipe achats dans la mise en place de plans d'actions correctives adaptés.

En 2023, le groupe CMA CGM mettra en place un outil de gestion des risques fournisseurs. Il intégrera l'évaluations des risques fournisseurs, le pilotage des plans d'actions correctives et le suivi des risques sur toute la durée de leur relation avec le Groupe. La

méthode d'évaluation RSE repose sur la hiérarchisation des niveaux de risque en fonction de la typologie d'achat et du pays concerné. Les experts RSE du Groupe ont conçu un plan d'atténuation des risques pour accompagner les acheteurs dans la mise en place des mesures correctives.

#### • PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

Le Groupe CMA CGM participe à divers groupes de travail coopératifs tels que le Clean Cargo Working Group, le Maritime Anti-Corruption Network, le ContainerShips Safety Programme, le Cargo Incident Notification Scheme, et le Business Actions to Stop Counterfeiting & Piracy. CEVA Logistics est également membre fondateur de Sustainable Air Freight Alliance (SAFA). Ces groupes de travail inter-entreprises et organisations ont pour but le partage de problématiques et de bonnes pratiques visant une amélioration continue tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

## Mesure 3 : mettre en œuvre des actions appropriées

**Un plan d'action est défini pour chaque activité et chaque catégorie de risque. Les éléments suivants sont mis à jour chaque année :**

### SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les objectifs et les mesures-clés en matière de santé et de sécurité au sein de nos opérations et de nos filiales sont présentés dans le Rapport RSE 2022 (chapitre 1).

La gestion des risques en matière de santé et de sécurité est un processus d'amélioration continue au sein du Groupe CMA CGM, qui s'appuie sur des systèmes de sécurité, des certifications et des outils de contrôle robustes, et déploie une culture de la sécurité. Elle implique quotidiennement tous les acteurs, allant de la Direction générale aux navigants et au personnel opérationnel, sous la direction du Comité de Prévention des Accidents (Accident Prevention Committee - APC). Celui-ci est chargé de fournir un retour d'expérience des investigations sur les accidents et développer les stratégies de prévention afin d'améliorer les niveaux de sécurité. Sur le périmètre CMA CGM, des équipes QSSE dédiées sont à charge des activités suivantes : Marine, Cargo, Terminaux, Terrestre.

En 2022, le Groupe CMA CGM s'est fixé comme priorité de centraliser la gestion des situations de crise afin d'assurer une réponse adéquate et une réactivité immédiate adaptées à chaque situation. Cette démarche s'inscrit dans la cartographie des risques du Groupe.

Afin de réduire les risques liés à la santé et la sécurité de nos collaborateurs, le Groupe dispose d'un programme Safety- First, d'un plan d'action de bien-être pour les marins, de plusieurs outils numériques et d'initiatives relatives à l'échange de bonnes pratiques, de formations adaptées, etc. La prévention des risques psychosociaux est prise en compte grâce à un accord de mesure et de suivi des risques psychosociaux. Pour améliorer la qualité de vie et le bien-être à bord, un plan d'action en 10 axes a été mis en place. Plusieurs départements et représentants du personnel navigant travaillent ensemble pour mettre en œuvre ce plan d'action. Il existe également une plateforme de suivi des déplacements professionnels de tous les employés dans le monde.

En complément de ces mesures, le Groupe a mis en place une formation « Leadership in Safety » pour les responsables QSSE de l'activité maritime et aux officiers. En 2022, cette formation a été étendue aux managers et aux responsables QSSE des sites terrestres (terminaux).

La politique QSSE de CEVA Logistics couvre toutes les dimensions, toutes les activités et tous les pays d'implantation du Groupe. Les lieux de travail sont conformes à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail ainsi qu'aux standards internes et externes. Il est demandé aux employés et sous-traitants de respecter ces lois et standards dans leurs tâches quotidiennes.

CEVA Logistics a renforcé le bien-être de ses employés grâce à une collaboration étroite entre les départements RH et Santé-Sécurité, et grâce au partenariat avec un réseau d'assurance santé. Nos pays ont ainsi bénéficié d'une palette diversifiée de services de prévention.

En ce qui concerne les fournisseurs, la Charte Partenaire comprend une clause relative au respect des réglementations locales en matière de santé, de sécurité et d'environnement ainsi que la mise en œuvre d'un système de gestion adéquats. Selon le type de produits et services achetés, des clauses spécifiques en matière de santé et sécurité peuvent être insérées dans les contrats.

### LIBERTÉS FONDAMENTALES, CONDITIONS DE TRAVAIL

Les objectifs et les mesures clés en matière de libertés fondamentales et de conditions de travail au sein de nos opérations et de nos filiales sont présentés dans le Rapport RSE 2022 (chapitres 2 à 5).

Le Groupe respecte les droits humains et offre les meilleures conditions de travail possibles (horaires de travail, pauses et congés, rémunération contractuelle). Le Groupe garantit la protection sociale de tous ses collaborateurs dans le monde.

**Le Groupe CMA CGM se conforme aux normes et référentiels internationaux suivants :**

- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
- Les principes internationaux des droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Il est demandé à tous les partenaires de respecter les référentiels internationalement reconnus en matière de droits de l'Homme.

Le programme de conformité CEVA sur les droits humains (HRCP) est basé sur une approche par les risques et vise à mettre un terme à la traite d'êtres humains et à garantir le respect des UN Guiding Principles on Business and Human Rights, des réglementations américaines et enfin, de la loi britannique sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act). Le programme énonce clairement les attentes et les normes en matière de pratiques commerciales éthiques pour nos employés, nos clients et nos fournisseurs. Ces normes et objectifs sont intégrés à nos Clauses de Conformité, faisant partie de l'évaluation des risques des tiers et des processus de due diligence y étant associés.

Chaque année, les employés de CEVA Logistics suivent une formation en ligne sur l'éthique et la responsabilité, axée sur la sensibilisation, l'identification des signaux d'alerte, le signalement de cas de traite des êtres humains et de travail forcé.

**Le Groupe s'engage à fournir à chaque collaborateur l'environnement et les outils dont il a besoin pour développer sa carrière. Pour accélérer le développement de la carrière de nos employés à travers une politique RH Groupe, plusieurs actions ont été mises en place :**

- En 2022, CMA CGM et CEVA Logistics ont harmonisé leurs procédés de gestion des carrières, et les ont étendus aux entités récemment intégrées (Ingram Micro CLS, GEFCO, Colis Privé) afin d'identifier les talents, et de proposer des objectifs de développement, de donner accès à des programmes de formation et à des opportunités de mobilité globale.
- Afin d'accompagner la transformation et de soutenir la performance de tous les secteurs du Groupe, CMA CGM a développé un référentiel de compétences qui intègre tous les outils et programmes de développement et sert également à l'évaluation et au développement des collaborateurs.
- Le Groupe sensibilise également ses collaborateurs aux questions relatives aux droits humains : C-Box Diversity, formations e-learning « Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité », « Lutter contre le harcèlement au travail ».

Le Groupe a lancé plusieurs initiatives en matière de diversité afin d'identifier les formes possibles de discrimination et pour favoriser davantage la diversité et l'inclusion, comme l'accord sur l'égalité au niveau France visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

**Suite à l'enquête d'engagement conduite en 2022, le Groupe a rédigé un plan d'action sur deux ans, partagé avec tous les employés, visant à mettre en place et à piloter des initiatives sur les opportunités d'amélioration, et ce, à tous les niveaux de l'organisation. Il portera sur les trois opportunités d'amélioration identifiées par l'enquête d'engagement :**

- Favoriser une communication plus étroite avec le Top management,
- Promouvoir la transparence dans la gestion des carrières,
- Stimuler un sentiment d'appartenance au niveau du Groupe, et non seulement au niveau de l'entité locale.

Le Groupe a mis en place plusieurs actions de sensibilisation aux thèmes du développement durable. Les collaborateurs sont régulièrement mobilisés pour différents événements relatifs au développement durable, des actions de solidarité et d'autres programmes accessibles au niveau mondial. En outre, un programme spécifique de formation e-learning sur les sujets de RSE a été déployé au niveau mondial.

Le Groupe est également engagé pour le développement des communautés locales afin qu'elles participent au développement local. Plus de 500 initiatives ont été menées en 2022 avec le soutien de nos collaborateurs, dans plus de 127 pays, au profit des communautés locales et des territoires (voir aussi le chapitre 4 du Rapport RSE 2022).

Dans sa Charte Éthique, le Groupe garantit les droits de chaque employé et s'engage à exclure toute forme de discrimination fondée sur les origines sociales ou nationales, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les croyances religieuses ou autres. Le Groupe s'oppose ainsi à tout type de harcèlement psychologique, physique et sexuel et promeut l'égalité des sexes.

À l'instar de la Charte Éthique applicable aux employés, la Charte Partenaire de CMA CGM définit les normes, en stricte conformité avec les lois et réglementations applicables, exigée de ses contractants tiers, y compris les fournisseurs, vendeurs, sous-traitants et partenaires de joint-venture. Dans la Charte Partenaire, CMA CGM exige de ses partenaires qu'ils respectent tous les droits humains et les normes de travail internationalement reconnus, tels que le travail des enfants, les heures travaillées ou le travail forcé.

Le Code Éthique de CEVA Logistics, illustre l'engagement continu de CEVA Logistics à promouvoir un environnement professionnel éthique, une vigilance et une logistique responsable, et respectant toutes les lois. Le respect mutuel et le traitement équitable de tous sont les pierres angulaires de la culture d'entreprise de CEVA Logistics.

Ces trois documents sont disponibles sur les sites internet du Groupe et de CEVA.

## ENVIRONNEMENT

Les objectifs et les mesures clés en matière environnementale au sein de nos opérations et de nos filiales sont présentés dans le Rapport RSE 2022 (chapitres 6 à 9).

Pour limiter le réchauffement climatique, et atteindre son objectif de Net zéro carbone en 2050, CMA CGM déploie et explore des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement sur trois leviers :

**1. Diversification et décarbonation du mix énergétique par le développement de carburants alternatifs :** gaz naturel liquéfié (GNL), biométhane, e-méthane, biocarburants, méthanol et hydrogène.

**2. Optimisation de la flotte et des infrastructures vers la décarbonation :**

Des investissements majeurs dans des navires dual-fuel pouvant souder des bio- ou e-carburants sont réalisés ; en 2026 une centaine de ses navires feront partie de la flotte du Groupe. Des équipes dédiées au sein de CMA Ships et du département R&D travaillent à l'amélioration de l'hydrodynamisme et de l'aérodynamisme, et à l'optimisation générale des performances des navires commandées auprès des chantiers.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre au sein des terminaux et dépôts de l'activité de transport intermodal afin de réduire leur impact environnemental. Si les sites le permettent, des panneaux photovoltaïques sont installés afin qu'ils soient alimentés en électricité verte. Neuf terminaux contrôlés par le Groupe (31 %) ont obtenu la certification ISO 14001.

CEVA Logistics optimise l'activité avec ses sous-traitants et agit pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> induites. Lors des appels d'offres, les sous-traitants sont interrogés sur la performance environnementale de leur flotte et leurs actions en faveur du développement durable.

**3. Décarbonation des opérations**

Le Groupe renforce et structure sa politique de R&D et d'innovation, en se dotant de ressources scientifiques et humaines et de partenaires industriels, académiques et start-up (incubateur ZEBOX).

## FOCUS SUR

L'INITIATIVE « COALITION FOR ENERGY OF TOMORROW IN THE TRANSPORT AND LOGISTICS SECTORS »

Cette initiative s'engage à promouvoir l'utilisation d'énergies nouvelles, à renforcer la R&D dans les transports et promouvoir la coopération intersectorielle pour déterminer les futurs standards de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Cette coalition a pour but d'augmenter et de mutualiser les investissements pour réduire l'empreinte carbone du transport et de la logistique sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Avec une équipe de 18 membres et plus de 100 experts en transition énergétique, la coalition a décidé de lancer de nouveaux sujets en 2022 tels que l'accélération de l'électrification du dernier kilomètre de livraison et le développement des synergies pour la production de e-carburants. Travaillant sur les modes de transport terrestre, maritime et aérien, cette coalition regroupe 12 projets concrets visant à accélérer la transition énergétique. Parmi les publications, études et projets lancés en 2022 on pourrait citer :

- L'accélération du développement des camions hydrogène dans les corridors,
- Le développement de solutions zéro émission en préparant la faisabilité du captage du carbone à bord d'un navire,
- Une analyse du cycle de vie des carburants électroniques pour le maritime tels que l'ammoniac vert, l'hydrogène, le méthanol électronique et l'e-méthane,
- La conversion des terminaux portuaires en Green Hubs, la connexion et l'accélération du rapport intermodal en partenariat avec le Cluster Maritime Français,
- Préparation d'une étude pour l'aviation en évaluant le potentiel de l'utilisation du SAF à 100 %,
- Participation à l'opération de la nouvelle définition du cadre GLEC avec Smart Freight Center.

**Concernant la biodiversité, le Groupe réalise une évaluation pour mesurer et réduire ses impacts et a pris 6 principaux engagements :**

- Zéro pollution : procédures renforcées pour prévenir les marées noires, les pertes de conteneurs, la pollution et le transfert d'espèces invasives par les eaux de ballast et formation des équipages (plan de gestion de crise en cas de pollution majeure - programme visant à équiper tous les navires d'un système de traitement des eaux de ballast).
- Réduction des déchets et des emballages, véhicules à faibles émissions, récupération des eaux de pluie, etc.
- Lutte contre le trafic illégal d'espèces protégées.
- Interdiction de naviguer sur la route maritime du Nord.
- Initier des programmes d'économie circulaire : fin de vie des actifs et récupération des déchets plastiques.
- Former les collaborateurs aux enjeux environnementaux du Groupe.

**Les actions du Groupe en matière de biodiversité portent également sur la protection et la restauration des écosystèmes fragiles sur 4 dimensions :**

- Protéger et restaurer les écosystèmes marins : restauration des coraux grâce à l'installation de 5 nurseries : Australie, Philippines, Malaisie, archipel des Keys (USA), Seychelles.
- Soutenir la recherche et l'innovation pour l'utilisation durable de l'océan.
- Déploiement de systèmes innovants pour la protection des mammifères marins.
- Réduire le nombre de pollutions majeures en mer liées aux hydrocarbures.

## FOCUS SUR

### LES ESPÈCES PROTÉGÉES : QUELLE PRÉVENTION ?

Le Groupe CMA CGM a renforcé ses procédures visant à empêcher le commerce d'espèces protégées, activité régie par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). En cas de transport d'un animal ou d'une espèce végétale, les transporteurs doivent indiquer expressément si l'animal ou l'espèce végétale en question entre dans le champ d'application de la CITES et, le cas échéant, fournir le permis d'exportation requis. CMA CGM Academy dispense à tous ses agents commerciaux, y compris tous les nouveaux entrants, une formation sur le transport illégal d'espèces protégées, conçue avec la CITES et l'ONU DC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime).

Le Groupe a récemment rejoint le groupe de travail « United for Wild Life », le meilleur forum de coopération pour promouvoir le partage de données et de meilleures pratiques dans ce domaine. En outre, CMA CGM a établi un partenariat de deux ans avec le WWF comprenant une coopération technique basée sur le développement d'outils et de procédures internes pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages menacées.

Parallèlement, CMA CGM établit une liste noire des exportateurs soupçonnés d'être impliqués dans des trafics illicites. Les mesures préventives peuvent aller jusqu'à suspendre certaines exportations, comme le bois de Gambie, qui contribue à la déforestation en Afrique de l'Ouest.

## FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS (PROGRAMME KYS – KNOW YOUR SUPPLIER)

En 2021, la Direction des Achats du Groupe CMA CGM a lancé le programme « Accelerate » visant à accélérer l'évaluation des fournisseurs et à renforcer la gestion des risques fournisseurs, incluant les critères financiers, de corruption, de sanctions économiques et la RSE.

A fin 2022, plus de 14 800 fournisseurs ont été évalués.

### - Sensibilisation interne et externe :

**Afin d'accompagner les fournisseurs dans leur qualification et de les soutenir au mieux dans cette démarche d'amélioration continue, le groupe CMA CGM a créé des outils stratégiques de sensibilisation pour assurer une collaboration durable avec ses fournisseurs :**

- Pour avoir un impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe encourage ses fournisseurs à rédiger un code de conduite ou un code d'éthique pour leurs propres fournisseurs et sous-traitants.
- Les acheteurs de chaque domaine d'achat ont été formés pour identifier et mettre en place des plans d'action correctifs auprès des fournisseurs à la suite de l'analyse du questionnaire C-screen. Dans le cas où une analyse plus approfondie est nécessaire, la Direction Achats et les directions d'expertise (Finance, Juridique, RSE, Conformité) apporteront leur aide.
- Afin de mieux maîtriser les risques fournisseurs et partager les bonnes pratiques, le groupe CMA CGM a rédigé sa politique d'achats responsables, « The Way to Buy », applicable à tous les collaborateurs de CMA CGM intervenant dans n'importe quelle partie du processus d'achat et de sélection des fournisseurs. Cette politique recommande que les critères RSE soient pris en compte lors de l'appel d'offres.

### En 2022 :

- Afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension de la politique « The Way to Buy », une formation en ligne obligatoire a été développée et adressée à l'ensemble de la communauté Achats. Elle sera enrichie début 2023 par un nouveau module de formation spécifique axé sur les achats responsables.
- Le Groupe a mené une vaste campagne de sensibilisation auprès de la communauté Achats et de toutes les parties prenantes. L'objectif était de mettre en évidence les meilleures pratiques et les principaux enjeux de l'achat durable en soulignant l'importance d'un management éthique et responsable dans le développement et le maintien des relations avec ses fournisseurs.

En 2022, l'ambition du Groupe CMA CGM était de se concentrer sur la gestion des fournisseurs les plus à risque et d'initier des audits sur site.

### - Gouvernance dédiée :

Pour faciliter la prise de décision des acheteurs, à la fois pour la mise en place d'actions correctives et la prise de décisions sur la poursuite de leur relation avec les fournisseurs les plus à risque, une gouvernance spécifique regroupant toutes les parties prenantes (risques, acheteur opérationnel, RSE, conformité, finance, transformation achats) a été mise en place. Une gouvernance similaire est en cours d'élaboration chez CEVA Logistics.

## CLIENTS (PROGRAMME KYC – KNOW YOUR CUSTOMER)

Le Groupe CMA CGM a décidé d'étendre le devoir de vigilance à l'ensemble de sa chaîne de valeur en incluant un volet « Know your customer » sur la connaissance de ses clients.

Le Groupe a ajouté une fonctionnalité à son système d'information de transport maritime afin de déclencher des alertes sur certains clients qui, selon nos propres informations ou par des informations publiques, sont associés à un incident (contrebande, contrefaçon, banqueroute, violation des lois sur la lutte contre

le terrorisme, violation des droits humains, non-déclaration de marchandises dangereuses, déclaration trompeuse d'espèces protégées, etc.)

Les différents niveaux de risque sont : à surveiller, sensible, hautement sensible et critique. Cela permet d'attirer l'attention de nos collaborateurs lors d'un booking et les incite à être plus vigilants, par exemple en cas d'antécédents de déclaration trompeuse concernant une cargaison. Selon le niveau de risque, nos collaborateurs doivent demander l'autorisation du service concerné ou pour les niveaux les plus élevés, ne peuvent pas procéder au booking.

## Mesure 4 : mécanisme de lancement d'alerte

Tel que décrit dans notre Charte Éthique, le Groupe encourage une culture de remontée d'informations pour signaler de bonne foi des infractions présumées ou avérées aux lois, réglementations, ou à la Charte Éthique. Les signalements s'effectuent via un système de recueils de signalement qui concerne toutes les parties prenantes du Groupe, internes et externes (employés, clients, fournisseurs, sous-traitants, associations professionnelles, syndicats, etc.) : CMA CGM Ethics and Compliance Helpline.

Ethics and Compliance Helpline est ouverte à tous les employés de CMA CGM et aux tiers, y compris les fournisseurs et les sous-traitants. Ce dispositif concerne toutes les activités du Groupe, qu'elles soient maritimes ou terrestres.

La Direction Éthique et Conformité Groupe reçoit l'alerte, analyse son fondement et la nature des faits décrits, et assigne le dossier à un enquêteur compétent dans le domaine concerné.

### CMA CGM Ethics and Compliance Helpline est accessible via le site internet du Groupe et permet :

- De poser des questions au Département Éthique & Conformité
- De déposer un signalement via un formulaire en ligne
- De déposer un signalement via un numéro de téléphone dédié (les numéros d'appel sont listés par pays et disponibles sur le site ou sur l'intranet du Groupe)
- De garantir l'anonymat de l'auteur du signalement, si ce dernier le souhaite et que la réglementation locale le lui permet
- Plateforme accessible 24h/24 et 7j/7

### La helpline peut être utilisée pour signaler :

- La fraude et/ou la corruption
- Les pratiques anti-concurrentielles
- Des questions liées aux ressources humaines
- Le respect des droits humains
- Et plus généralement toute violation potentielle de la Charte Éthique ou des Politiques du Groupe.

Les « Investigations guidelines » du Groupe ont été élaborées pour informer les enquêteurs des bonnes pratiques à mettre en place concernant la réalisation de ces enquêtes. Elles définissent les responsabilités et les missions des enquêteurs qui doivent faire preuve d'impartialité et d'objectivité.

Toutes les informations fournies sont et restent confidentielles, conformément aux dispositions réglementaires et à la politique du Groupe. De même, conformément à sa politique de non-représailles, le Groupe CMA CGM s'engage à protéger quiconque qui, ayant signalé de bonne foi une violation potentielle de la loi ou des politiques internes, ferait l'objet de toute forme de représailles. Ces personnes ayant signalé un problème ne subiront pas de conséquences négatives sur le plan professionnel ou autre. Les managers devront prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les employés contre d'éventuelles représailles. Le non-respect de cette politique donnera lieu à une action disciplinaire qui peut aller jusqu'au licenciement. La politique de non-représailles s'applique à tous les collaborateurs du Groupe CMA CGM, y compris les employés des filiales, des sociétés affiliées et des coentreprises du Groupe CMA CGM. Elle s'applique également aux non-salariés.

Par le biais de sa Charte Partenaire, CMA CGM demande à ses partenaires de lui remonter toute violation suspectée ou observée, y compris par un collaborateur CMA CGM, lors de ses relations professionnelles avec le Groupe.

CEVA Logistics a déployé des dispositifs robustes de lancement d'alerte permettant aux employés de signaler tout cas présumé de traite d'êtres humains ou de travail forcé, ou bien des problèmes relatifs à la conformité ou à l'éthique. CEVA Logistics assure également une veille réglementaire et sensibilise ses collaborateurs ainsi que ses partenaires à ce sujet.

L'utilisation du système « speak up » du Groupe CMA CGM est encouragée par le biais des e-learning annuels sur les sujets de conformité, obligatoires pour les collaborateurs.

**Dans le cadre de sa politique de santé et de sécurité à bord, le Groupe s'engage à soutenir les marins, par des procédures de suivi et d'alerte relatives à la gestion des risques psychosociaux. L'équipe à bord des navires disposent de différents outils pour gérer et suivre les incidents à bord :**

- Une procédure d'enregistrement et d'investigation des plaintes par le biais d'une adresse électronique à disposition des navigants. Cette procédure peut être utilisée pour signaler des activités illégales, des cas de harcèlement et d'intimidation. Les plaintes peuvent être envoyées directement par les navigants à l'adresse électronique de l'équipe en charge de l'analyse de plaintes. Les plaintes sont suivies par nationalité, par catégorie de plainte et leur statut est indiqué dans chaque rapport.
- Une procédure et une campagne de sensibilisation ont été mises en place en 2022 dans le cadre du système de prévention des risques psychologiques. Une ligne d'assistance téléphonique et une assistance psychologique sont disponibles pour tous les navigants.
- Ils peuvent également contacter un conseiller en risques psychosociaux pour guider et soutenir les navigants en situation à risque.

### CHIFFRES CLÉS

#### DU DISPOSITIF D'ALERTE DU GROUPE

**En 2022, 241 alertes ont été traitées et clôturées sur les 320 reçues :** 28 % des alertes ont été reçues par l'outil CMA CGM, et 72 % des alertes par celui de CEVA Logistics. En 2022, aucun incident relatif à la corruption, à la discrimination, au travail des enfants et au travail forcé n'a été signalé via le système de recueil de signalement du Groupe.

Pour plus d'informations sur la répartition des alertes par catégorie, veuillez vous reporter au chapitre correspondant du Rapport RSE 2022 (chapitre 10).

## Mesure 5 : mettre en place un système de suivi et d'évaluation

Les mesures font l'objet d'un suivi et leur efficacité est évaluée par les divers départements chargés de leur mise en œuvre.

Un panel d'indicateurs clés de performance a été défini, tous accompagnés d'objectifs, pour un suivi trimestriel au niveau du comité exécutif, dont les membres sont responsables de l'atteinte des objectifs fixés.

Un travail de consolidation d'autres informations qualitatives et quantitatives est réalisé de manière trimestrielle par la Direction RSE et présenté dans le cadre du rapport RSE annuel (Déclaration de Performance Extra-Financière). La sincérité de ces indicateurs est audité par un organisme tiers indépendant.

**Vous trouverez ci-dessous les principaux indicateurs suivis dans le cadre de la Loi sur le devoir de vigilance :**

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES			
Indicateurs	Unité	2021	2022
Nombre d'employés formés aux sujets liés à l'éthique et à la conformité	%	90	85
Nombre d'alertes reçues dans l'année via le dispositif de signalement	Nombre	321	320
Nombre de nationalités représentées	Nombre	182	175
Répartition géographique – Âge moyen des salariés – Pyramide des âges	Âge	39	39
Répartition par sexe	Femmes/hommes	37/63	35/65
Part de femmes occupant des postes de direction	%	32	32
Part de femmes siégeant au conseil d'administration	%	42	42

SANTÉ, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ			
Indicateurs	Unité	2021	2022
Pourcentage des employés du Groupe ayant accès aux principaux soins de santé	%	/	CMA CGM : 98 CEVA Logistics : 95
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	-	CEVA : 4,2 Maritime : 1,2 Terminaux : 7,1 Terrestre : 9,1	CEVA : 3,6 Maritime : 0,7 Terminaux : 6,5 Terrestre : 13,8
Nombre d'accidents du travail mortels	Nombre	1	3

## ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Unité	2021	2022
Scope 1, 2 et 3 sur les émissions de gaz à effet de serre	MtCO <sub>2e</sub>	Donnée non consolidée	39,3
Part des entrepôts CEVA éclairés par LED	%	63	75
Émissions d'oxydes de soufre (SOx) de l'activité maritime	kt	74	71
Émissions d'oxydes d'azote (NOx) de l'activité maritime	kt	590	575
Émissions de particules (PM) de l'activité maritime	kt	56	54
Perte de conteneurs en mer	Nombre	0	69
Pollution martine majeure par des hydrocarbures	Nombre	0	0
Production de déchets solides	m <sup>3</sup> par navire	135	144
Production de boues d'hydrocarbures	Milliers de tonnes	173	179

## ACHATS RESPONSABLES

Indicateurs	Unité	2021	2022
Nombre de fournisseurs évalués	Nombre	14 594	14 884

